

## Rennaz

# L'Hôpital Riviera-Chablais fonce à vive allure et sur plusieurs fronts

**Sur le chantier, on est à pied d'œuvre pour respecter le délai de fin 2018. Ce n'est pas le seul défi de taille à relever**

**Karim Di Matteo**

Des tubes verts affleurent du béton, là où la réception du futur Hôpital Riviera-Chablais (HRC) orientera les visiteurs de l'établissement intercantonal de 300 lits à l'horizon 2019, à Rennaz. Ici, entre quatre murs, il faut imaginer l'un des quatorze puits de lumière qui jalonnent les 215 mètres de l'établissement conçu en longueur. Là, sur un parterre de ferraille, le service d'oncologie et le service de radiothérapie. «Et là, c'est un auditorium de 300 places et non une piscine», plaisante Karl Halter, devant un parterre de béton noyé par la pluie. Au milieu du bal des grues et de quelque 120 employés, le directeur de projet a officié hier comme guide du jour entre un rez-de-chaussée bien avancé et un premier étage à ciel ouvert. L'exercice d'abstraction a eu pour but de montrer que le HRC carbure à plein régime après le retard de dix-huit mois. Ce dernier a été occasionné par les recours en justice qui ont suivi l'attribution des travaux à l'entreprise générale Steiner, jusqu'à la décision du Tribunal fédéral de confirmer le mandat au groupe zurichois en septembre 2015. La priorité absolue va au respect du délai de fin de chantier: décembre 2018. Un planning que Karl Halter qualifie «d'extrêmement ambitieux».

Le défi est d'autant plus ardu que des modifications sont intervenues en cours de travaux, pour améliorer le projet. Il revient toutefois à Marc-Etienne Diserens, président du conseil de fondation HRC, de les limiter au minimum. Et pour cause: il est déjà acquis que l'entier de l'enveloppe budgétaire maximale, soit 330 millions, sera insuffisant. «Nous enregistrons à ce stade un surcoût de 4 millions de francs dû à l'évolu-



Sur le chantier de Rennaz, la cadence doit rester soutenue pour tenir le délai de décembre 2018. PATRICK MARTIN

tion du projet, notamment une adaptation de la technique utilisée pour prévenir un problème sismique, admet-il. Cela reste tout à fait acceptable pour un projet de cette envergure.» Sur les 330 millions, 240 iront au seul site de Rennaz. Le reste servira, notamment, à

l'aménagement de deux antennes médico-chirurgicales sur les hôpitaux du Samaritain à Vevey et de Monthey (lire ci-dessous)

## Un chantier administratif

Le projet HRC comporte un autre chantier de taille: fédérer les équi-

pes de cinq sites de soins aigus (à Montreux, Aigle, Monthey et deux à Vevey) «et favoriser l'émergence d'une nouvelle culture institutionnelle». Au-delà des belles intentions, Pascal Rubin, directeur général de HRC, s'est heurté à de fortes résistances, notamment sur

la Riviera. Les négociations de trois nouvelles conventions collectives de travail, en vigueur depuis le 1er janvier 2015, et la question des écarts salariaux et du rôle des antennes de Vevey et Monthey, ont valu leur lot d'échanges vénéneux.

La question du parking du personnel a aussi fait couler beaucoup d'encre. Ses 380 places obligeront une part des 1000 employés à se rendre à Rennaz par les transports publics. «Nous devons habituer des personnes à modifier leurs habitudes de déplacement, lance Pascal Rubin. Nous avons privilégié les places de parc des patients et favoriser une mobilité douce pour accéder au site.»

## Permanence médicale à Monthey

● Depuis l'origine du projet Hôpital Riviera-Chablais (HRC), il est prévu que le site de Rennaz s'appuie sur deux antennes médico-chirurgicales à Vevey (sur le site actuel du Samaritain) et Monthey. HRC a ainsi validé début septembre l'adjudication d'un mandat de 3,2 millions de francs au bureau d'ingénieurs-conseils Emch + Berger pour penser la transformation des

deux sites. Coût du chantier, qui débutera après le déménagement à Rennaz en 2019: 22 millions. Sur le site de Monthey, HRC prévoit toutefois dès le deuxième semestre 2017 une permanence médicale avec des consultations sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, et le samedi de 9 h à 13 h. Il n'y aura, en revanche, pas de service de garde. «Ce projet vise

avant tout à palier la pénurie de médecins de premier recours dans le Chablais» explique Pascal Rubin, directeur général de HRC. L'opération vise aussi à contrer la concurrence privée qui se profile dans un maillage médical chablaisien connu comme trop large. Un réseau de 100 professionnels est notamment en gestation à l'horizon 2017 à Collombey (VS).



Découvrez notre vidéo spéciale sur HRC.24heures.ch